

PERSONNE PHYSIQUE

Ce formulaire complète l'imprimé : P0 AGRICOLE P2 AGRICOLE P4 AGRICOLE

- 1** **DECLARATION D'AFFECTION DE PATRIMOINE OU DE REPRISE D'UN PATRIMOINE AFFECTE** remplir dans tous les cas les cadres n° 2, 3 et 7
 MODIFICATION DE LA DECLARATION D'AFFECTION DE PATRIMOINE remplir les cadres 2, 4 et le cas échéant 5, 6 pour les mentions modifiées en indiquant la date de l'évènement.

RAPPEL D'IDENTIFICATION

2 N° UNIQUE D'IDENTIFICATION si déjà attribué []
 NOM DE NAISSANCE _____ Nom d'usage _____ Prénoms _____

DECLARATION D'AFFECTION DE PATRIMOINE

3 **Sans dépôt d'un état descriptif** **Avec dépôt d'un état descriptif ou du bilan du dernier exercice** **Reprise d'un patrimoine affecté**
 Dénomination _____ Date de clôture de l'exercice comptable (jour, mois) [] [] [] []
 Objet de l'activité professionnelle à laquelle le patrimoine est affecté _____
 En cas de reprise : éléments relatifs au précédent entrepreneur EIRL : Dénomination _____
 Registre de l'agriculture : Lieu d'inscription de la déclaration _____ Numéro unique d'identification []

MODIFICATION DE LA DECLARATION D'AFFECTION DE PATRIMOINE

RAPPEL D'IDENTIFICATION RELATIF A L'EIRL

4 Dénomination _____
 Adresse _____
 Déclaration d'affectation de patrimoine effectuée au registre de l'agriculture de _____

DÉCLARATION DE MODIFICATION

5 [] Dénomination _____ Adresse _____
 [] Date de clôture de l'exercice comptable (jour, mois) [] [] [] []
 [] Objet de l'activité professionnelle à laquelle le patrimoine est affecté _____

Ne cocher qu'une seule case Renonciation à l'affectation de patrimoine avec poursuite de l'activité
 Renonciation définitive à l'affectation de patrimoine sans poursuite de l'activité
 Cession ou Transmission à une personne physique
 Cession ou Apport à une personne morale

6 [] Déclaration d'intention de poursuivre l'activité de l'EIRL par un héritier ou un ayant droit : Nom et prénoms _____

OPTION(S) FISCALE(S)

7

REGIME D'IMPOSITION DES BENEFICES AGRICOLES : Micro BA Régime réel simplifié
 Régime réel normal
 Forfait forestier
 Revenus fonciers (en cas de mise en location de biens ruraux)

Option pour l'impôt sur les sociétés

- Régime réel simplifié
 Régime réel normal

TVA

- Remboursement forfaitaire agricole
 Imposition obligatoire à la TVA (régime simplifié agricole)

OPTION VOLONTAIRE PARTICULIERE

- pour la TVA
 pour la TVA en tant que bailleur de biens ruraux
 pour le dépôt d'une déclaration annuelle de régularisation portant sur l'exercice comptable - Date de l'exercice comptable
 pour le dépôt de déclarations trimestrielles sur la base des recettes réalisées
 pour le dépôt de déclarations mensuelles sur la base des recettes réalisées

Certaines activités accessoires de nature agricole peuvent être imposables dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC), des bénéfices non commerciaux (BNC) et être soumises au régime général de la TVA.

Bénéfices non commerciaux (BNC) :

- Régime spécial BNC
 Déclaration contrôlée, dans ce cas : Option pour une comptabilité créances / dettes

Bénéfices industriels et commerciaux (BIC) :

- Micro
 Réel simplifié
 Réel normal

TVA : (régime général) Franchise en base
 Réel simplifié
 Mini-réel
 Réel normal

- Assujettissement à la TVA en cas d'opérations imposables sur option.
 Option pour le dépôt de déclarations trimestrielles, si TVA estimée inférieure à un plafond de 4 000 € / an.

OPTION(S) FISCALE(S)

7